

Notre plan d'actions en 2019

Administratif

- Se faire identifier dans les Centres hospitaliers et services de MPR : affiche, flyer, point information
- Animation page facebook et site internet et projet de mise en place d'un espace collaboratif, d'un forum pour les adhérents France AVC35
- Demande de subvention CPAM et Ville de Rennes
- Participation au CDU
- Formation des bénévoles : Cf programme du Centre de ressources de la vie associative et plus particulièrement sur l'éducation thérapeutique
- France AVC35 offre des appareils d'automesure tensionnel au CHU de Rennes pour l'éducation thérapeutique
- France AVC35 fait un don à l'institut de neuroscience de Rennes
- Rencontre ARS
- Mise en conformité pour la RGPD
- Demande pour rescrit fiscal
- A la demande de la fédération , la cotisation annuelle sera de 30 euros dont 10 euros reversés à la fédération.
- Vente de tickets de tombola en collaboration avec le CMB

Information sur l'AVC

- 12 janvier : rencontre bureau et commission Côte d'Emeraude à Saint Briac
Une rencontre, réunissant adhérents locaux, membres du Bureau de France 35 et de France AVC 22 mais aussi de partenaires (CH St Malo et Ville de Dinard) s'est tenue à St Briac le 12 janvier 2019. Elle a permis d'esquisser des thématiques à travailler en local, au niveau départemental ou encore en lien avec France AVC 22 (Dinan-St Malo même territoire de santé):
 - o communication avec et au sein de l'hôpital (UNV, MPR),
 - o « l'AVC c'est une traversée ! » comment être un lieu « ressources » pour mieux accompagner les AVCistes, les aidants,
 - o actions à poursuivre en direction des jeunes,
 - o rapprochement à renforcer avec France AVC 22 : activité commune, réseau social commun ?
- 2 février 2019 : assemblée générale
- 2 février : repas des adhérents
- 2019 projet technologique avec élèves du Lycée Maupertuis – Saint Malo
 - o Rencontre avec des élèves de terminale ST2S
- Mars : réunion publique AVC avec MSA à Espace Delta Pleurtuit le 28 mars 2019
Les Elus du Comité Local MSA de DINARD-CHÂTEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE, en partenariat avec l'INTERCLIC Pays de St Malo et France AVC 35, organisent le :

Une réunion d'information et d'échanges sur les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) avec la participation :
 - d'un Neurologue / d'un représentant de France AVC 35,
 - d'un Ergothérapeute / d'une représentante de l'INTERCLIC Pays de St Malo...
- Février : réunion UTL Pays de la Roche aux fées à Janzé

- Au printemps 2 projets à Rennes et Saint Malo de réunion publique avec le groupe Humanis sous réserve disponibilité des médecins
- Octobre : réunion groupe Lactalis à Bourgbarré en collaboration avec la mission handicap du groupe
- Mai : Fête du vélo, grande manifestation sur l'AVC avec le soutien de Rennes Métropole
 - o Partenariat Roahzon mobility, Rayons d'action, Ville de Rennes, Keolis....
- Aout/Septembre : accueil de Louis Gustin dans le cadre de son tour d'Europe de prévention de l'AVC
- Education thérapeutique : service de neurologie ...édition du jeu AVC
- Renforcer le partenariat avec la consultation post avc du CHU, le CH St Malo, le Pôle St Hélier, le service de neurologie CHU Rennes....
- Mise en œuvre du plan d'action de la « Commission côte d'Emeraude » - Territoire 6 – avec le CH de Saint Malo
 - o Collaboration Dr Grégory Taurin, neurologue CH St Malo , Dr Le Dréau
 - o Pilote : Pierre Ulliac, France AVC35
- Sensibilisation des futurs professionnels auxiliaire de vie – AFPA à Rennes
 - o animation Elie Martin

Activité adhérents

- Renforcer les actions avec France AVC22 pour le territoire 6 de santé
- Mener une réflexion sur un outil d'échange entre adhérents (forum)
- Relancer le projet de gym adaptée avec SIEL dans Rennes Métropole / Projet ARS
- Natation adaptée à Villejean Rennes
- Projet de randonnée vélo proposé par Sophie NDour Petersen – pilotage de l'action Sophie
- Journée A Vélo pour avanCer avec Rennes Métropole, Roahzon mobility, Rayon d'action...
- Collaboration et atelier du mouvement avec start up BYM au Pôle St Hélier à Rennes
- Café AVC : une rencontre trimestrielle des adhérents chez fourchettes et compagnie à Rennes
- Prochain RDV le 22 mars 2019 à la maison associative de la Santé à RENNES**
- Café AVC également par la commission Côte d'Emeraude –
 - o Atelier chant
 - o Sortie en mer sur la côte d'Emeraude, association Dinard ...
 - o Rencontre SIEL pour gymnastique adaptée
 - o A cloche main : les trucs et astuces de Sophie
 - o Activité vélo : projet en cours sur ½ journée
- Café des aidants : Clic Alliâges sur la commune de Cesson Sévigné , Clic Côtes d'Emeraude
- Permanence tous les 3^{ème} lundis du mois à la Maison associative de la santé à Rennes
- Diffusion par mail des actualités ...

Autres idées ? Envoyez nous vos souhaits par courrier ou par e-mail

Rappel du plan d'actions possible

Axe 1 : améliorer la prévention et l'information de la population avant, pendant et après l'AVC	
Action 2 : Informer la population sur l'AVC, depuis les signes d'alerte jusqu'à l'accompagnement du handicap	
Sous action 2.1. : Concevoir et diffuser des campagnes d'affichage et radiodiffusées sur la reconnaissance des signes de l'AVC et la conduite à tenir. <ul style="list-style-type: none"> - 2.11 campagne d'affichage - 2.12 campagne radiodiffusée 	
Sous action 2.2. : Former les collégiens et lycéens à la reconnaissance des premiers signes d'un AVC et à la conduite à tenir <ul style="list-style-type: none"> 2.21 : un collège lycée enseignement général 2.22 : un centre de formation professionnelle (auxiliaire de vie, AS...) 	
Sous action 2.3. : Diffuser aux patients et à leurs aidants des documents d'information sur l'AVC et sur l'accompagnement du handicap <ul style="list-style-type: none"> 2.31 rédaction / diffusion du journal 2.32 diffusion à l'intérieur du service neurologie – MPR CHU – Pôle St Hélier 2.33 permanence, écoute et visite à domicile – (J.Claude / Marie) 2.34 page facebook 2.35 site internet 	
Sous action 2.4. : Former les aidants familiaux sur l'AVC et à l'accompagnement du handicap <ul style="list-style-type: none"> 2.41 Identifier les actions existantes sur le territoire 	
Action 3 : Développer l'éducation thérapeutique du patient (ETP)	
Sous action 3.2. : Développer l'éducation thérapeutique pour les patients victimes d'AVC <ul style="list-style-type: none"> 3.21 le patient expert 3.22 la natation adaptée 3.24 la gymnastique adaptée 	
Action 4 : Poursuite de la participation des ministères et des agences régionales de santé à des actions de sensibilisation du public, en lien avec les associations de patients	
Axe 2 : mettre en œuvre des filières de prise en charge et les systèmes d'information adaptés	
Action 5 : Placer l'AVC comme priorité du projet régional de santé ; la mettre en œuvre à travers les schémas régionaux de prévention, d'organisation des soins (volets hospitalier et ambulatoire) et d'organisation médico-sociale	
Action 6 : Définir le contenu d'une consultation « bilan » post AVC, l'expérimenter et la mettre en œuvre	
Action 7 : Organiser la prise en charge des AVC de l'enfant	
Sous action 8.1. : Développer les outils « système d'information » de la prise en charge des AVC dans le système d'information de santé, intégrant la télémédecine	
Sous action 8.2. : Contribuer à l'amélioration des informations relatives aux déficiences dans les systèmes d'information médico-sociaux	
Axe 3 : assurer l'information, la formation et la réflexion des professionnels	
Action 11 : Développer les formations relatives à l'AVC pour faire évoluer les compétences des professionnels de santé	
Sous action 11.2. : Développer des programmes de formation des professionnels à l'éducation thérapeutique concernant les maladies cardio-neuro-vasculaires, dont l'AVC	
Action 12 : Poursuivre l'élaboration de protocoles opérationnels, de recommandations de pratiques professionnelles, de référentiels nationaux de prise en charge de l'AVC	
Sous action 12.1. : Préciser certains protocoles opérationnels en cas d'AVC ou de suspicion d'AVC	
Sous action 12.4. : Informer les professionnels sur les dispositifs mobilisables pour l'accompagnement des personnes atteintes de handicaps post AVC	
Action 13 : Améliorer les pratiques des professionnels de santé	
Sous action 13.1. : Poursuivre le programme pluriannuel de prévention cardio-vasculaire de l'assurance maladie – action en direction des médecins	
Sous action 13.2. : Poursuivre le programme pilote de la Haute autorité de santé d'amélioration des pratiques professionnelles dans la prise en charge de l'AVC	
Sous action 13.3. : Assurer la sensibilisation des médecins traitants aux recommandations de la HAS pour améliorer le suivi de l'AVC par les médecins libéraux	
Action 14 : Développer la réflexion éthique pluri professionnelle des acteurs de l'AVC	
Axe 4 : promouvoir la recherche et veiller aux équilibres démographiques	
Soutenir la recherche : 9 euros par adhérent	